

Séance du 13 Janvier 2021

L'an 2021 et le 13 Janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DES FETES sous la présidence de VAUTRELLE Eva, Maire.

Présents : Mme VAUTRELLE Eva, Maire, Mmes : COUTANT Sophie, LAYAT Cloé, MONCUIT Jeannine, RAGAZZOLI Karine, VALLOIS Anne-Sophie, MM : CHAMPION Robin, DOURY Kevin, GILLAIN Eric, GIRAULT Gwennaël, LEROY Stéphane, LHEUREUX Patrick, ROSET José, VALLOIS Jean-François

Excusé(s) ayant donné procuration :

M. BEAUJET Julien à Mme VAUTRELLE Eva

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 14

Date de la convocation : 06/01/2021

Date d'affichage : 06/01/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture d'Eprenay
le : 19/01/2021

et publication ou notification du : 19/01/2021

A été nommé(e) secrétaire :

Mme VALLOIS Anne-Sophie

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Acte administratif - Terrain rue de la Cour Mottée - 2021_D0001
- Demande de Subvention DETR 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - 2021_D0002
- Demande de Subvention Département 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - 2021_D0003
- Demande de Subvention DSIL 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - 2021_D0004
- Devis réparation toiture église - 2021_D0005

- Devis déplacement commande trappe de désenfumage Salle polyvalente - 2021_D0006

- Devis géomètre - Sécurisation RD933 "Av des Comtes de Champagne" - 2021_D0007

- Convention avec le SIEM, répartition financière pour la réalisation de travaux neufs d'éclairage publics rue des Berceaux - 2021_D0008

**Acte administratif - Terrain rue de la Cour Mottée
réf : 2021_D0001**

Madame le Maire et son Adjointe Madame Ragazzoli avaient précédemment expliqué au Conseil municipal qu'un projet de construction en cours sur un terrain situé rue de la Cour Mottée rencontrait quelques difficultés. En effet, le terrain porte sur deux zones dont la zone AU "à urbaniser", le projet initial de construction a été modifié et l'achat du terrain effectué.

Le projet actuel concerne la construction de deux maisons.

L'emplacement réservé n°17 est positionné en partie sur les parcelles de M et Mme RAGOULLIAUX pour la réalisation et en concordance avec les Orientations d'Aménagement et de Programmation prévues par le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Par conséquent, une cession à titre gratuit doit être effectuée au profit de la Commune de Bergères-les-Vertus pour permettre la validation du projet de construction de Mr et Mme RAGOULLIAUX.

Les parcelles concernées sont Z 5-66-67 et des lots A, B et C ont été délimités par un géomètre au regard des deux projets de maison.

Les surfaces sont les suivantes : lot A de 2959 m², lot B de 706 m² et lot C de 200 m².

L'Acte administratif porterait sur le lot C et il traiterait de sa cession à titre gratuit en faveur de la Commune qui s'engage de son côté à effectuer également une cession à titre gratuit si les Opérations d'Aménagement n'aboutissaient pas.

Le Conseil municipal échange sur le sujet, approuve à l'unanimité la proposition d'Acte administratif à effectuer et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Séance du 13 Janvier 2021 (suite)

Demande de Subvention DETR 2021 - rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - réf : 2021_D0002

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de changement des menuiseries extérieures au niveau du bâtiment de la Mairie afin de gagner en isolation thermique et par conséquent de réaliser des économies d'énergie et réduire les factures. Son coût est estimé à 67 451 euros HT, soit 80 942 euros TTC.

Afin de mettre en action ce projet, Madame le Maire propose de solliciter une aide financière dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux DETR 2021 pour la réalisation de cette opération.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- accepte le projet.
- décide sa réalisation sur 2021.
- sollicite une aide financière dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 pour la réalisation de cette opération.
- adopte le plan de financement suivant :

Le calcul des subventions sollicitées est réalisé sur le montant HT de l'estimatif.

Fonds propres :13 491 euros
Emprunt ou autres subventions qui seront sollicitées (Département, DSIL) :26 980 euros
**Subvention DETR 2021 :26 980 euros
soit 40 % du montant estimé HT des travaux,**

Montant total des travaux : 67 451 euros HT,
soit 80 942 euros TTC.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de Subvention Département 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - réf : 2021_D0003

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de changement des menuiseries extérieures au niveau du bâtiment de la Mairie afin de gagner en isolation thermique et par conséquent de réaliser des économies d'énergie et de réduire les factures. Son coût est estimé à 67 451 euros HT, soit 80 942 euros TTC.

Afin de mettre en action ce projet, Madame le Maire propose de solliciter une aide financière dans le

cadre de l'aide départementale 2021 pour la réalisation de cette opération.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- accepte le projet.
- décide sa réalisation sur 2021.
- sollicite une aide financière départementale 2021 pour la réalisation de cette opération.
- adopte le plan de financement suivant :

Le calcul des subventions sollicitées est réalisé sur le montant HT de l'estimatif.

Fonds propres :13 491 euros
Emprunt ou autres subventions qui seront sollicitées (DETR, DSIL) :40 470 euros

**Subvention Département :13 490 euros
soit 20 % du montant estimé HT des travaux,**

Montant total des travaux : 80 942 euros TTC
soit 67 451 euros HT

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de Subvention DSIL 2021 - Rénovation des Menuiseries extérieures bâtiment Mairie - réf : 2021_D0004

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de changement des menuiseries extérieures au niveau du bâtiment de la Mairie afin de gagner en isolation thermique et par conséquent de réaliser des économies d'énergie et de réduire les factures. Son coût est estimé à 67 451 euros HT, soit 80 942 euros TTC.

Afin de mettre en action ce projet, Madame le Maire propose de solliciter une aide financière dans le cadre de la DSIL Dotation de Solidarité à l'Investissement Local 2021 pour la réalisation de cette opération.

Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité des voix :

- accepte le projet
- décide sa réalisation sur 2021
- sollicite une aide financière dans le cadre de la Dotation de Solidarité à l'Investissement Local 2021 pour la réalisation de cette opération
- adopte le plan de financement suivant :

Le calcul des subventions sollicitées est réalisé sur le montant HT de l'estimatif.

Séance du 13 Janvier 2021 (suite)

Fonds propres :13 491 euros
Emprunt ou autres subventions qui seront sollicitées
(DETR, Département) :40 470 euros
Subvention DSIL 2021 :13 490 euros
soit 20 % du montant estimé HT des travaux,

Montant total des travaux : 80 942 euros TTC,
soit 67 451 euros HT
A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Devis réparation toiture église - réf : 2021_D0005

Madame le Maire présente au Conseil municipal le Devis proposé pour des réparations sur le fût de l'église car actuellement des ardoises se décrochent et pourraient causer des dégâts tant matériels que corporels.

Le devis a été établi par l'entreprise LES COUVREURS SPARNACIENS-GOMBERT pour un montant de 2 268.42 € HT soit 2 722.10 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Devis déplacement commande trappe de désenfumage Salle polyvalente - réf : 2021_D0006

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une Commission de sécurité passée en Septembre 2020 au niveau de la Salle polyvalente a rappelé différents travaux à effectuer. Parmi ceux-ci, le déplacement de la commande de la trappe de désenfumage est indiqué. Les devis sont analysés et le devis qui est retenu a été établi par l'entreprise SOLUTION INCENDIE pour un montant de 1 059.90 € HT soit 1 271.88 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Devis géomètre - Sécurisation RD933 "Av des Comtes de Champagne" - réf : 2021_D0007

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une réunion a eu lieu sur le projet de Sécurisation de la RD933 - Avenue des Comtes de Champagne.

Afin que le projet puisse progresser, il est nécessaire de demander à un géomètre la réalisation de relevés topographiques de la totalité de l'Avenue des Comtes de Champagne, tout en respectant le cahier des charges que la Commune leur a transmis.

Plusieurs devis sont analysés et le devis retenu est celui établi par les géomètres GUICHARD-SORET pour un montant de 3 180.00 € HT soit 3 816.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord sur le devis présenté et autorise Madame le Maire à sa signature.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Convention avec le SIEM, répartition financière pour la réalisation de travaux neufs d'éclairage publics rue des Berceaux - réf : 2021_D0008

Madame le Maire présente au Conseil municipal la convention établie entre le SIEM et la Commune de Bergères-les-Vertus ayant pour objet de définir la répartition financière pour la réalisation de travaux neufs d'éclairage public Rue des Berceaux.

Une fiche financière numérotée 2020-0179 est jointe à la convention. Le montant qui reste à charge de la Commune est de 31 121.61 euros.

Après avoir pris connaissance des termes de la convention, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser Madame le Maire à signer la Convention avec le SIEM.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Une visite de l'ancienne Station-service a été effectuée et une nouvelle visite est prévue de nouveau avec le Conseil municipal au complet car la Commune a déposé un dossier pour le projet "1 000 cafés" qui contribue avec les communes à réhabiliter des locaux pour y implanter des cafés en milieu rural.

- Le repas du CCAS ne pouvant avoir lieu en raison du contexte sanitaire actuel, des paniers garnis seront distribués aux personnes ayant au cours de cette année 65 ans et plus.

Séance levée à : 20:00

En mairie, le 25/01/2021
Le Maire
Eva VAUTRELLE